

A Besançon aussi la police ne sait plus quoi faire des délinquants censés avoir quitté le territoire !

écrit par Denise | 31 octobre 2022



Les motards de la police ont contrôlé un individu qui cumulait les mauvais points. Photo d'illustration ER



Les motards de la police ont contrôlé un individu qui cumulait les mauvais points. Photo d'illustration ER

A propos des [OQTF jamais appliquées](#), il suffit de lire le journal pour comprendre l'ampleur des dégâts.

Ben mince ! Rien que sur Besançon, j'en ai trouvé deux autres en quelques jours ! C'est comme les oeufs de Pâques ! A Besançon, un individu a été contrôlé par des motards au volant d'une voiture. Pas d'assurance, pas de permis de conduire, et ce, en récidive ! Cerise sur le gâteau, un contrôle technique falsifié!

Dans ses poches, il y avait une bombe lacrymogène et un peu de cannabis ; le dépistage aux produits stupéfiants s'est révélé positif.

Mais, la faute à pas de chance, il était visé par une OQTF !! Il a été placé en garde à vue ! (en attendant qu'il veuille bien quitter le territoire bien sûr ! Ce qu'il ne fera pas évidemment et comme le gouvernement n'a aucun moyen de l'y contraindre) la fête continue

Le conducteur n'avait pas de permis de conduire, mais un contrôle technique... falsifié

Il ne manquait finalement que l'alcool... L'individu contrôlé par les motards de la police de Besançon au volant d'une voiture, ce samedi à 11h25, rue de l'Orme-de-Chamars, a cumulé les mauvais points.

Remarqué pour son absence d'assurance, l'automobiliste circulait surtout sans permis de conduire, et ce en récidive. Son contrôle technique ? Un faux document, grossièrement falsifié. Dans les poches de cet homme de 38 ans, ont été retrouvés par les forces de l'ordre une bombe lacrymogène et un peu de cannabis, qui ont été saisis.

Pour ne rien arranger, le dépistage aux produits stupéfiants réalisé dans un second temps s'est révélé positif. Ultime problème qui s'accumule sur sa tête, le malchanceux du jour était également visé par une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il a été placé en garde à vue.

<https://www.estrepublikain.fr/faits-divers-justice/2022/10/29/le-conducteur-n-avait-pas-de-permis-de-conduire-mais-un-contrôle-technique-falsifié>

Tiens un autre du même tabac datant de quelques jours auparavant

Sans papiers, il cache des stupéfiants dans sa voiture

Un homme en situation irrégulière sur le territoire français a été interpellé samedi à Besançon. Il a été arrêté à la suite d'un contrôle routier. Les motards de la police venaient de le voir en train de dissimuler dans son véhicule un sac contenant

de la drogue.

Cet homme d'une vingtaine d'années fait désormais l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Sans papiers en règle, il a été interpellé samedi 15 octobre dans le secteur de la rue de Vesoul, après avoir été repéré par des motards de la police nationale.

Il venait de dissimuler de façon précipitée un sac sur le siège arrière de son véhicule. Lors du contrôle, les forces de l'ordre ont constaté que son sac était rempli de drogue : six sachets d'herbe de cannabis, 10 barrettes de cannabis, trois bonbonnes de poudre blanche.

L'homme a été placé en garde à vue, à l'issue de laquelle il s'est vu signifier une assignation à résidence, le temps de la mise à exécution de son OQTF.

<https://www.estrepublikain.fr/faits-divers-justice/2022/10/16/sans-papiers-il-cache-des-stupefiants-dans-sa-voiture>